



Réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du Vendredi 19 décembre 2025

Le vendredi 19 décembre 2025 à 18h00, le comité directeur s'est réuni à Dunkerque.

NOM - Prénom	Fonction	Présence
CUPILLARD Dominique	Présidente et responsable pôle natation course	Présente
MERCIER Benjamin	Président délégué	Présent
RIDON Caroline	Trésorière	Présente
BEAUCOURT Laurent	Trésorier adjoint	Présent
NOULARD Marie-Noëlle	Secrétaire générale et responsable pôle natation artistique	<i>Excusée Procuration à D CUPILLARD</i>
CARPENTIER Thomas	Secrétaire général adjoint et Responsable pôle formation	<i>Excusé</i>
ANDRE Didier	Responsable des activités non compétitives	<i>Excusé Procuration à D CUPILLARD</i>
BUIRETTE Corinne	Responsable maîtres	Présente
CALMUS Alexis	Responsable pôle water-polo	Présent
FORTIN Marc	Responsable informatique, communications, partenariats et événementiels	Présent
LUCAS René	Responsable pôle natation course	Présent
MABILLE Julien	Responsable pôle des territoires	<i>Excusé</i>
MEYER Stéphane	Membre CODIR	<i>Excusé</i>
MORISOT David	Responsable pôle eau libre	Absent
ARDELLE Severyne	Membre CODIR	<i>Excusé</i>
LALONNIER Michel	Membre CODIR	Présent
LIEBERT Christophe	Membre CODIR	<i>Excusé</i>
PAUL Caroline	Membre CODIR	<i>Excusé Procuration à B MERCIER</i>
PERIMENIS Pierrette	Membre CODIR	<i>Excusé</i>
ZILAVEC Marie-Agnès	Membre CODIR	<i>Excusé Procuration à D CUPILLARD</i>
BERNAVON Madeleine	Membre honoraire	<i>Excusée</i>
BERTHE Dominique	Vice-Président honoraire	<i>Excusé</i>
DEMEY Jean-Claude	Membre honoraire	<i>Excusé</i>
LUYCE Francis	Président honoraire	Absent
POUILLIER Jean-Bernard	Président honoraire	Absent
TODOSKOFF Philippe	Président honoraire	Présent
VASSAUX Chantal	Secrétaire honoraire	Absent
WACHTER Henri	Président honoraire	Absent

ACCUEIL de la PRESIDENTE

Dominique CUPILLARD souhaite la bienvenue aux membres présents ainsi qu'à Michel LALONNIER brillamment élu lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 22 Novembre à Abbeville.

Résultats sportifs

Natation course : très bons résultats aux Championnats de France Juniors à Angers que nous avons pu suivre sur Facebook.

Il est rappelé aux membres du comité directeur d'envoyer les informations / résultats à Benjamin MERCIER ou Dominique CUPILLARD pour diffusion sur les réseaux de la Ligue.

Les Championnats de France Benjamin sont en cours à Dunkerque.

Water-polo : Tourcoing premier en N2 et Douai avant dernier en Elite, défaite du LUC équipe féminine en Eurocup.

Natation artistique : la région a été représentée par le club de Compiègne aux Championnats de France à Aix en Provence

Partenariat

Dominique CUPILLARD et Caroline RIDON ont rencontré David MAITRE (ARENA) pour lui demander une augmentation de la dotation à 25 000 ou 30 000 euro (dotation à ce jour à 20 000 euros).

Par ailleurs la Natation Artistique peut faire appel à un autre partenaire pour les maillots de bain des collectifs avenir et jeune.

AFFILIATIONS / ABONNEMENT / EXTRANAT

Message de Sébastien Bourgeois, Co-Président Lille Eau Libre

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'inconfort et l'incompréhension que suscite, pour notre club, la demande récente d'une cotisation régionale supplémentaire, venant s'ajouter aux 400 € déjà versés à la FFN. Avec seulement 35 adhérents, il nous est très difficile de justifier dans notre budget l'impact financier de cette nouvelle contribution. Nous aimerions comprendre ce qui motive cette demande, à quoi elle est destinée et en quoi elle bénéficie concrètement à un club comme le nôtre. À ce jour, nous ne recevons aucune aide, nous ne disposons d'aucun local, et nous gérons toutes nos activités entièrement par nos propres moyens. Pour rappel, nous sommes le seul club 100 % eau libre des Hauts-de-France.

Dans ce contexte, cette cotisation supplémentaire représente une charge difficilement soutenable. Nous serions financièrement contraints de reconsidérer notre affiliation à la FFN si de telles obligations persistent sans justification claire.

Le département ayant déjà abandonné sa propre cotisation, il nous semblerait normal et légitime que la région en fasse de même, dans un souci d'équité et de cohérence.

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'inconfort et l'incompréhension que suscite, pour notre club, la demande récente d'une cotisation régionale supplémentaire, venant s'ajouter aux 400 € déjà versés à la FFN. Avec seulement 35 adhérents, il nous est très difficile de justifier dans notre budget l'impact financier de cette nouvelle contribution. Nous aimerions comprendre ce qui motive cette demande, à quoi elle est destinée et

en quoi elle bénéficie concrètement à un club comme le nôtre. À ce jour, nous ne recevons aucune aide, nous ne disposons d'aucun local, et nous gérons toutes nos activités entièrement par nos propres moyens. Pour rappel, nous sommes le seul club 100 % eau libre des Hauts-de-France.

Dans ce contexte, cette cotisation supplémentaire représente une charge difficilement soutenable. Nous serions financièrement contraints de reconsidérer notre affiliation à la FFN si de telles obligations persistent sans justification claire.

Le département ayant déjà abandonné sa propre cotisation, il nous semblerait normal et légitime que la région en fasse de même, dans un souci d'équité et de cohérence.

Résolution soumise au vote : exonération de l'abonnement régional pour le club Lille eau libre pour la saison 2025/2026

- Pour : 13
 - Abstention : 0
 - Contre : 0
- La résolution est adoptée

Collectif Extranat

2 candidats ont été proposés au collectif Extranat FFN :

- **Isabelle LEGLAND** pour la Natation Artistique sur XO
- **Linda WALLET** pour la natation course sur Pocket

POINT de SITUATION : ATTAQUE INFORMATIQUE

Cyber attaque FFN

La situation a été résolue il y a 72h.

Phishing régional

Phishing (ou hameçonnage) lors de l'envoi de facture des engagements de water-polo. Seul le club de Wattrelos a été victime.

→ Préconisations :

- rappeler aux clubs d'être vigilants lorsqu'ils reçoivent des mails : vérifier le mail de l'expéditeur (et pas uniquement le nom)
- vérifier les coordonnées bancaires
- rappeler qu'en cas de changement de RIB c'est une communication spécifique qui émanerait de la ligue HDF

→ Cette information est à envoyer tous les clubs

SUBVENTIONS REGIONALES

SPPF (soutien aux structures du PPF - codes donnés par la région pour ces dossiers)

a- **Les bilans** (année 2024-25) des CAF de Douai en water-polo et de LILLE – AMIENS et DUNKERQUE en natation course ont été déposés. Nous devrions recevoir la deuxième partie des subventions (50 %) qui est déclenchée à la réception des bilans, soit 32 000 €.

b- **Les nouvelles demandes** (2025-26) ont été déposées pour :

- WP : CAF DOUAI et TOURCOING
- NA : CAF COMPIEGNE
- NC : CAF LILLE, DUNKERQUE et AMIENS

Nous avons établi des documents types permettant de déposer les demandes et les bilans en correspondance aux attentes de la région Hauts de France.

Observations

Tous les dossiers sont signés par la ligue HDF de Natation et sont établis en son nom.

Nous avons dû reprendre les documents adressés par les CAF car modifiés ou non conformes aux attendus de la plateforme.

Nous proposons de prévoir un temps de partage avec les 6 CAF (éducateurs, trésoriers, et autres personnes qui vont transmettre les éléments à la Ligue) afin d'expliquer les attentes du conseil régional et aussi d'harmoniser les demandes et les bilans annuels.

Merci à Thomas CARPENTIER pour tout le travail effectué.

Dossiers Ligues : déposés au conseil régional HDF

Code ALCR (accompagnement des ligues régionales)

Le bilan et la nouvelle demande à faire début 2026.

Il faut les éléments pour renseigner le bilan !!!

Pour rappel : 3 actions ont été déposées (ci-dessous - *extraction du dossier*)

Action 1 : Collectifs régionaux

Cette action vise à favoriser la détection, l'accompagnement et la progression des équipes régionales dans l'ensemble des disciplines de la Fédération Française de Natation : Natation Course, Natation Artistique, Water-Polo et Eau Libre.

La mise en place de collectifs régionaux structurés permet d'identifier les potentiels, d'assurer un suivi régulier des sportifs et de les accompagner dans leur parcours de performance. Ces collectifs ont également vocation à participer aux compétitions sous sélection régionale, afin de représenter le territoire lors des confrontations nationales, notamment dans le cadre de la Coupe de France des Régions.

Action 2 : Évolution et développement des pratiques non compétitives

Cette action a pour objectif de diversifier l'offre de pratiques et de favoriser l'accès du plus grand nombre aux disciplines aquatiques, en dehors du cadre compétitif. Elle vise notamment à faire découvrir de nouvelles disciplines au grand public, telles que le Beach Polo, l'Eau Libre ou le Plongeon.

Elle s'appuie sur une optimisation des infrastructures et des équipements existants, en particulier les bassins équipés de plongeoirs (Roncq, Cambrai, Abbeville, Bruay, Chaourse), afin de maximiser leur utilisation et de développer des activités adaptées aux spécificités locales.

Le développement des pratiques en milieu naturel constitue également un axe fort de cette action. Il s'accompagne de projets à dimension citoyenne, associant la pratique sportive à des actions de sensibilisation telles que les gestes qui sauvent, le respect de l'environnement et le nettoyage des sites de pratique.

Action 3 : Renforcement des partenariats et accompagnement des clubs

Cette action vise à multiplier et structurer les partenariats avec différents acteurs du territoire : entreprises, établissements hospitaliers, EHPAD, centres de kinésithérapie, afin de favoriser le développement des pratiques aquatiques sous toutes leurs formes (bien-être, santé, inclusion, prévention).

Elle a également pour ambition d'accompagner les clubs dans leur structuration et leur fonctionnement, en apportant un appui méthodologique, organisationnel et stratégique. Cet accompagnement permet de renforcer la pérennité des structures, d'améliorer la qualité de l'accueil et de soutenir les dirigeants et éducateurs dans le développement de leurs projets associatifs.

Code MASP (manifestation sportive) :

Water-Polo : faire le bilan des Championnats U15 à Abbeville.

Aide accordée 1700 € code MASP 3253

Alexis CALMUS et Caroline RIDON vont donner les informations nécessaires à Thomas CARPENTIER.

Nouvelles demandes 2026

Identifier les prochaines demandes de manifestation à déposer (pour rappel demande à faire deux mois avant la tenue des manifestations, ne concernent plus les jeunes et les maîtres)

- **Natation artistique** : Championnats de France jeunes N1 et Elites du 05 au 10 mai 2026 à Abbeville
- **Water-polo** : Coupe des ligues U 12 du 04 au 06 avril 2026, lieu à déterminer

POLE FORMATION

Partenariat CREPS

Cette semaine du 15 au 18 décembre : BPJEPS (CREPS) Wattignies (20 stagiaires)

Les formations fédérales ont été mise en place : Intervenants (merci à eux)

- Yannick DESCHAMPS : pour le WP
- Emma BEN HELAL : pour la NA
- Jennifer FORTIN : pour la NC

Une réunion relative au projet DEJEPS s'est tenue la semaine dernière en présence de Clémence BILLET : le projet avance mais force est de constater que cela ne sera pas aussi facile que prévu.

CAEPMNS : les 3 sessions que nous avons eu à mettre en place ont été réalisées.

- CHAUNY en octobre – 15 stagiaires
- MOREUIL en novembre – 12 stagiaires
- ABBEVILLE en décembre – 23 stagiaires soit un total de 50 personnes formées

Clémence BILLET a facturé ces formations et déposé sur CHORUS PRO pour un montant de 12 360 €

Le CREPS a répondu à un nouvel appel d'offre (pour 5 ans) pour ces formations CAEPMNS auprès de la DRAJES. Des nouvelles structures de formations ont répondu également : performéo – association forme (Oise) – l'APRADIS (somme).

Il y aura peut-être une redistribution des attributions de ces formations (CAEPMNS) qui sont au nombre de 16. Pour info : 2 dans l'Aisne, la Somme et l'Oise, 4 dans le Pas de Calais et 6 dans le Nord.

MSN (moniteur sportif de natation)

Le 20 novembre 2025, nous avons organisé un rattrapage de certifications des candidats ayant échoué l'an dernier. 2 jeunes étaient concernés. 1 absente et le second (nouvel échec).

Une troisième séance de rattrapage prévue dans les textes sera organisée début 2026

Pour la formation MSN, de cette année, tous se passe pour le mieux.

Séminaires des ERFAN (semaine dernière) au siège de la FFN

Le comité directeur souhaite un compte rendu de ce séminaire. Clémence BILLET a transmis les points abordés :

- Point d'actualité sur les échéances d'écriture des diplômes d'état et du BNSSA, et impacts sur la filière fédérale – échanges
- Réflexion sur les exigences natatoires au BPJEPSAAN
- Formations des dirigeants : Plateforme Foad & ressources digitalisées / Plateforme administrative
- Déploiement des formations de l'Académie de la natation – Jean-Lionel Rey
- Présentation de l'offre de formation INFAN-DTN : Bloc 5 du MSN – et Formations PPF Natation artistique - Charlotte Massardier / UC2 du BF4 – Annie Durrieu / BF5 - Jean-Lionel Rey / Formation SHN & gestionnaire d'équipement aquatique - Gaelle Breard
- Bilan de la 1ère année de lancement des AM 123 –partages d'expériences
- Infos Aquatique's Tour 2026
- Outils de communication sur la filière réalisés la saison passée : bilan & perspectives
- Dates clefs 2025-2026 : Jurys - Journée technique – cafés pédagogiques
- Présentation des directives techniques nationales 2025-2028 - Séverine Rosset Responsable de la cellule accompagnement des territoires & échanges
- Labellisation des clubs & formation continue - Lysiane Debar et Lucie Olivieri du CFR
- L'ENF rénovée - Vincent Hamelin – Présentation & échanges
- Intervention de Sabrina Dougados Juriste Cabinet Littler- Tour d'horizon des évolutions de la formation professionnelle récente et à venir impacts sur les certifications, les organismes de formation, les financements, la VAE & échanges.

Les présentations sont en annexes.

Notre projet de formation en direction des dirigeants.

Une formation ouverte à distance (FOAD) sera organisée par l'INFAN, en octobre 2026 (début) à destination des dirigeants qui comprendra 5 modules, entrecoupée de Visio.

- La vie associative et législation
- Le projet de club et son développement
- Les ressources financières (publiques et privées)
- Management et ressources humaines
- Les dispositifs fédéraux

Cette FOAD sera gratuite. Dans ce contexte, Thomas CARPENTIER propose de reconsidérer la participation financière de nos formations pour nos dirigeants. Nous avons envisagé une participation de 40 € pour 3 heures de formation.

Les formations retenues seront : le projet club, les budgets et les différents agréments.

Résolution soumise au vote : s'aligner sur l'INFAN avec la gratuité des formations dirigeants quand celles-ci ne nécessitent pas un temps de travail trop important en amont de la formation et ne réaliser une facturation que si celle-ci peut être prise en charge par l'AFDAS

- Pour : 13
- Abstention : 0
- Contre : 0

→ La résolution est adoptée

Le congé maternité de Clémence BILLET et son remplacement pour la période.

Nous avons évoqué le recrutement de Madame Maelle LOCHU (ex ERFAN Normandie).

Avantages : Elle connaît le travail et la mission étant donné qu'elle avait la même en Normandie.

Inconvénients : Elle demeure à CAEN donc travail en distanciel uniquement.

→ Benjamin MERCIER va interroger le Président de la Ligue Normandie

Alexis CALMUS demande si l'INFAN ne peut pas prendre le relai.

Un point sur les formations en cours à date est demandé à Clémence BILLET.

COMPLEMENT REGLEMENT REGIONAL

Addendum au règlement régional natation course établi à partir règlement fédéral.

Cf. document "Principes généraux des compétitions NC"

Pour chaque championnat régional, la Ligue nommera un Délégué Technique qui sera le Président du jury d'appel qu'il composera en respectant l'équité entre les fonctions et l'absence de conflit d'intérêt.

À la suite d'une disqualification, le nageur, l'entraîneur ou le responsable de l'équipe (qui doit être licencié à la FFN) peut demander des explications au juge-arbitre en charge de la course. Si les explications verbales ne satisfont pas le demandeur, il a la possibilité de déposer une réclamation.

Procédure de réclamation

- Une réclamation doit être déposée sur le formulaire de réclamation officiel de la fédération Française de natation (« Formulaire de réclamation »), qui peut être trouvé sur le site Internet FFNatation et sur place. Le formulaire de réclamation doit être déposé dans le délai de trente (30) minutes suivant la fin de l'épreuve concernée.
- La réclamation doit être présentée au juge-arbitre qui doit examiner toutes les réclamations.

- En cas de rejet de la réclamation, sa décision doit être motivée.
- Le responsable de l'équipe peut faire appel du rejet devant le jury d'appel qui examinera la réclamation et prendra une décision définitive. Cet appel doit être transmis au juge arbitre dans les trente (30) minutes suivant la remise de la réponse à la réclamation.

Le jury d'appel

- est composé de trois ou cinq membres désignés par le délégué fédéral/technique (président du jury d'appel).
- Les membres du jury d'appel doivent être exempts de tout conflit d'intérêts avant leur nomination.
- Le jury d'appel peut consulter, des documents et des témoins pour prendre sa décision. Il peut également choisir de consulter toute autre partie potentiellement concernée, en personne ou par écrit.
- Les décisions du juge-arbitre doivent faire l'objet d'un degré important de considération. Le jury d'appel ne substituera pas son point de vue à celui du juge-arbitre, à moins que l'appelant ne présente des preuves évidentes que la décision du juge-arbitre a été prise de manière arbitraire, irrationnelle ou en abusant du pouvoir discrétionnaire qui lui est conféré.
- Chaque membre du jury d'appel dispose d'une voix et le vote de la majorité prévaut.
- La décision rendue est définitive.

Les sujets suivants peuvent faire l'objet d'une réclamation en natation course :

- Non-respect des règles et règlements nécessaires en vue de la bonne organisation de la compétition,
- Circonstances mettant en danger la compétition et/ou les concurrents, (Si les conditions entraînant une éventuelle réclamation sont constatées avant le début d'une compétition, la réclamation doit être déposée avant le signal du départ)
- Décision du juge-arbitre étant la conséquence d'une infraction aux règles commise par un athlète.

Ce jury d'appel sera annoncé en début de chaque réunion.

Résolution soumise au vote : Addendum au règlement régional natation course

- Pour : 13
 - Abstention : 0
 - Contre : 0
- ➔ La résolution est adoptée

POLE WATER-POLO

Au regard d'un désaccord entre le club de Douai et Alexis CALMUS sur l'organisation de la CFL U12 (lieu) et de la composition de l'ETR :

Dominique CUPILLARD et Benjamin MERCIER ont signé un courrier commun à l'intention du club de Douai Benjamin MERCIER va contacter Christian FARGEAS pour que ce dernier puisse jouer un rôle de « médiateur / coordonnateur ».



Réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du Vendredi 19 décembre 2025

POLE MAITRES

Cf. document « CR pôle Maitres du 9 décembre 2025 »

POLE OFFICIELS

Officiels et laïcité : cf. document ministériel « Laïcité et fait religieux dans le champ du sport » et « Note Ligue vs Officiels 20.12.2025 »

Résolution soumise au vote : officiels et laïcité

- Pour : 13
- Abstention : 0
- Contre : 0
- ➔ La résolution est adoptée

RESSOURCES HUMAINES

Congés exceptionnels de fin d'année

La semaine du 29 décembre 2025 au 4 janvier 2026 est offerte aux salariés en raison de la faible activité en cette période et en remerciement du travail accompli tout au long de l'année.

En raison du planning du CAF de Dunkerque, cette semaine offerte est décalée à la semaine précédente pour Nicolas DEPRIESTER.

Besoins sur les événements 2026

A transmettre à Laurent BEAUCOURT / Marie-Noëlle NOULARD pour établir les plannings des salariés

CALENDRIER et ORGANISATION LIGUE

- Mercredi 4 février : Comité Directeur à Noeux les Mines à 19h00
- Mardi 14 avril : Comité Directeur à Grandvilliers à 19h00
- Début mai : Comité Directeur à Abbeville (sur les Championnats de France Natation Artistique), date et heure à définir
- Mercredi 17 juin : Comité Directeur à Lille à 19h00

Rappel sur les modalités de validation à distance

Pour les validations de règlements, PV, CR de pôle, CR ETR, les documents sont transmis par messagerie avec une demande de réponse et une date butoir de réponse. Sans retour de la part des membres du CODIR, les documents ne peuvent pas être mis en ligne et transmis aux clubs.



Réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France
du Vendredi 19 décembre 2025

Déménagement bureau Amiens

Il est prévu le lundi 29 décembre 2025.

Situation retenue (à compter du 1^{er} janvier 2026)

- Formule n°3 : Siège Social à la Maison des Sports + services
- Pas de bureau en location.
- Simulation de la proposition annuelle : **300 € / an**
- Document administratif : Convention à compter du **1er janvier 2026**.
- Location d'une armoire de rangement fermée à clé pour un coût annuel de **100 €**,

En l'absence de questions diverses, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Dominique CUPILLARD

Présidente

Ligue Régionale de Natation Hauts de France

Marie-Noëlle NOULARD

Secrétaire générale

Ligue Régionale de Natation Hauts de France